

Pour les élèves en UP2A

LA RÉPUBLIQUE ET MOI



**Une invitation à construire et partager des compétences
et donner un exemple de cohésion et inclusion !**

Les élèves inscrits dans le dispositif UPE2A (Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants) sont invités à réfléchir sur les valeurs et principes de la République française.

Dignité, liberté, égalité, solidarité, laïcité, esprit de justice, respect, absence de discrimination, fraternité.

Dans cette liste, l'élève choisit un mot qui traduit particulièrement son attachement aux institutions, à la langue et à la culture françaises. Il devra l'écrire et l'illustrer en utilisant la technique de son choix (dessin, peinture, collage, montage photos...) et justifier sa production à l'écrit ou à l'oral (vidéo de 2mn).

La réalisation sera envoyée scannée, accompagnée de l'écrit sur une page distincte ou d'un enregistrement vidéo (2 mn maximum).

Les lauréats nationaux seront reçus dans le cadre d'une cérémonie solennelle à Paris. Les Prix nationaux sont récompensés par des livres et des chèques cadeaux. Des diplômes sont décernés à tous les lauréats. Le palmarès national et un florilège des productions primées seront mis en ligne sur le site de l'AMOPA. Les demandes de renseignements complémentaires sont à adresser à amopa.courriel@orange.fr

Le règlement des concours est consultable à partir du QRcode ci-dessous ou sur le site national.

**Date limite d'envoi à la section
AMOPA 44 :
vendredi 19 février 2027**



**Envoi des productions par mail à :
amopa44.concours@outlook.fr**



RÈGLEMENT DU CONCOURS

La République et moi

Article 1

Les candidats choisissent un mot à illustrer dans la liste des mots suivants : dignité, liberté, égalité, solidarité, laïcité, esprit de justice, respect, absence de discrimination, fraternité.

Ils justifient leur choix soit dans un texte court qui accompagne leur production soit dans une vidéo (2mn maximum) réalisée en classe par un enseignant ou une enseignante.

Article 2

Les travaux doivent être rédigés ou exprimés à l'oral en français.

Article 3

Le travail préparatoire peut être collectif mais la réalisation et sa présentation écrite ou orale seront individuelles.

Un seul candidat pourra être récompensé.

Article 4

Le recours à l'intelligence artificielle est interdit dans la réalisation.

Article 5

Les réalisations seront dématérialisées en format PDF et Word pour le texte argumentatif (possibilité de mise en page pour le florilège).

L'enregistrement vidéo se fera sous format MP4 PC. La vidéo ne dépassera pas 2 mn et sera consacrée uniquement à l'argumentation orale. Le candidat pourra toutefois montrer sa production qui servira de support à son argumentation.

L'enregistrement vidéo sera réalisé en cadrage en pied et caméra fixe et envoyé sur YouTube ou dailymotion.

Les enseignants enverront les cinq meilleures réalisations (maximum) de leur établissement à la section AMOPA départementale dont ils relèvent, à la date et à l'adresse indiquées sur l'affiche.

Article 6

L'identité des candidates et des candidats (Intitulé du concours, Nom et prénom, classe du candidat, Nom de l'établissement avec son adresse postale et mail, Nom et prénom de l'enseignant, adresse mail) sera notifiée sur une page de garde agrafée à la copie ou envoyée avec la vidéo.

Les enseignants signeront chaque page de garde.

Article 7

Seules deux réalisations seront envoyées par la section départementale au président du jury national pour la sélection des lauréats nationaux pour la date du 19 mars 2027 à l'adresse :
larepubliqueetmoi.amopa@gmail.com

Prix « La République et moi » 2026-2027

Page de garde renseignée à joindre à chaque production papier ou vidéo

(Pour les vidéos : avec les autorisations de droit à l'image et à la voix signée par les deux parents ou responsables légaux)

Nom de l'élève	
Prénoms	
né.e le, à	
niveau de classe	
Nom de l'établissement scolaire	
Adresse postale de l'établissement	
Téléphone de l'établissement	
Adresse mail de l'établissement	
Nom, prénom du chef d'établissement	
Mail professionnel	
Nom, prénom de l'enseignant.e	
Mail professionnel	
Signature de l'enseignant.e	

À retourner à l'adresse mail de la section AMOPA de son département : amopa44.concours@outlook.fr

et à l'adresse mail : larepubliqueetmoi.amopa@gmail.com